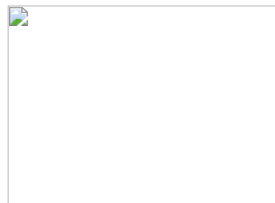
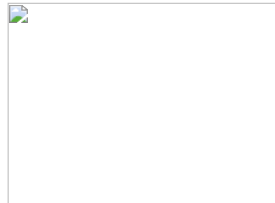


829ème anniversaire de la Charte des Libertés de Toulouse

8ème centenaire de la victoire des Occitans et des toulousains



829ème anniversaire de la Charte des Libertés de Toulouse



Cette année 2018 est emblématique

Le Maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, le 1er Adjoint de la Ville de Toulouse, Adjoint aussi aux Cultures occitanes, Jean-Michel lattes, et Jean-François Laffont, Président de l'association Convergence Occitane, ont organisé vendredi 12 janvier une très belle cérémonie commémorant le 829ème anniversaire de la Charte des Libertés de Toulouse, par laquelle le Comte de Toulouse Raymond V acceptait d'associer des élus toulousains, les Capitouls, à l'administration de la cité.

Plusieurs successeurs des capitouls étaient également présents pour honorer cette sympathique cérémonie : Francis Grass, Jean-Baptiste de scorraile, Jean-Claude Dardelet et Jean-Louis Reulan, au milieu d'une nombreuse assistance.

Jean-Luc Moudenc a fort justement rappelé que cette année 2018 était emblématique, puisqu'elle commémorait aussi le 8ème centenaire de la victoire des Occitans et des Toulousains en particulier sur les seigneurs du Nord, conduits par Simon et Guy de Montfort, qui assiégeaient Toulouse.

Les "Mâles aux chœur", comme à leur habitude, ont enchanté l'assistance par les chants occitans qu'ils ont interprétés, avant que les enfants ne déclament les articles de la Charte des Libertés toulousaine, ancêtre des constitutions américaine, française, européenne et autres..

Information jean Louis Reulan



26219484_10214786774445917_8383766249828724636_n.jpg